

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 29 avril 2013 portant nomination au conseil scientifique  
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSP1330291A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R.5322-18;

Vu l'arrêté du 29 juin 2012 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu l'arrêté du 30 août 2012 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la proposition du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 7 mars 2013,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme le professeur Maria Emilia MONTEIRO est nommée membre du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, en remplacement de M. Silvio GARATTINI, démissionnaire.

#### Article 2

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 29 avril 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
J.-Y. GRALL